

Département
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT
DREUX

CENTRE COMMUNAL DE
L'ACTION SOCIALE DE
VERNOUILLET

Vernouillet 28

Budget annexe du CCAS -
Maintien à domicile

OBJET :
Approbation du Budget Primitif
2023

Date de la
convocation

7 mars 2023

Service financier :
Jmb-dd-ma-2023.020

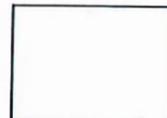
Acte certifié exécutoire après transmission
aux services préfectoraux
Publication ou affichage le
notification le

31/03/2023

Par délégation du Président,
La DGS,

C. CONDIER
CENTRE COMMUNAL
VERNOUILLET
28500
D'ACTION SOCIALE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'an DEUX MILLE VINGT TROIS le QUATORZE MARS à 18H00, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Damien STEPHO :

Etalent présents : D. STEPHO ; C. LUCAS ; S. VIGNY ; J. TRAPATEAU ; S. MERABTI ; G. QUERITE ; M. HASSANPOUR ; P. BAMBOTE WANTONTWA ; Y. SCOUARNEC ; M. SIADOUA.

Excusés : J.P RICHARD ; A. AHSAINC ; N. BOUADLA-ABDI ; J. RUAULT ; A. PIAUPHREIX ; S. AHIZOUN ; P. LAURET-MOUHOUBI ;

Mme Catherine LUCAS a été élue secrétaire.
La séance a débuté à 18h00 et s'est terminée à 18h45.

Le Conseil d'Administration du CCAS de Vernouillet, délibérant sur le budget primitif de l'exercice 2023 présenté par Monsieur Damien STEPHO, Président :

Section de Fonctionnement :

Recettes fonctionnement	ROB	AJUST	BP 2022
017 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	461 825,00	1 742,00	463 567,00
018 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	63 775,00	1 742,00	62 033,00
	525 600,00	-	525 600,00
Dépenses fonctionnement	ROB	AJUST	BP 2022
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 400,00	-	17 400,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	456 200,00	-	456 200,00
016 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	52 000,00	-	52 000,00
	525 600,00	-	525 600,00

La section de fonctionnement du Budget Primitif 2023 pour le budget annexe du CCAS est construite sur la base des éléments présentés lors du Rapport d'Orientation Budgétaire. Une seule modification a été apportée aux montants proposés lors du ROB, sans conséquence sur le total de la section de Fonctionnement.

La section de fonctionnement s'équilibre à 525 600,00 €.

Section d'Investissement :

Recettes Investissement	ROB	AJUST	BP 2022
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 146,00	-	1 146,00
28 - AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	2 219,00	-	2 219,00
	3 365,00	-	3 365,00
Dépenses Investissement	ROB	AJUST	BP 2022
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 365,00	-	3 365,00
	3 365,00	-	3 365,00

La section d'Investissement du Budget Primitif 2023 pour le budget annexe du CCAS est construite sur la base des éléments présentés lors du Rapport d'Orientation Budgétaire. Aucune modification n'a été apportée aux montants proposés lors du ROB.

La section d'Investissement s'équilibre à 3 365,00 €.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration,
APPROUVE, à l'unanimité, le Budget Primitif 2023,
ET ONT SIGNE les membres présents,
Pour copie certifiée conforme ;

La secrétaire de séance,

Catherine LUCAS,

Le Président,

Damien STEPHO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.

Accusé de réception en préfecture
028-262800352-20230314-2023-020-FIN-DE
Date de réception préfecture : 28/03/2023